

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 12 novembre 2019
CO 145 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DECOTE (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, Guy DAVID, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, André PROST, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Patrice VILLALONGA, Guy AUBERT, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Jacques FAIVRE, Laëtitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Daniel BERTOCCHI, Raphaël GAGNEUR, Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Sylvain BENETRUY, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Marie-Madeleine SOUDAGNE Jacques GUILLOT, Bernard LAUBIER, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Odile FAIVRE, Yann PINGUAND, Alain DESROCHERS, Christian PROST, Jacqueline COTTAREL, Odile SIMON, Clément FORET, MATHIEU Gérard, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Bernard ONCLE.

Nombre de
Conseillers

En exercice : 94

Présents : 73

Votants : 80

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET (Vice-Président), Bernard AMIENS (départ 20h49) à Michel FRANCONY (Président), Philippe BRUNIAUX à Martine PINGAT CHANEY, Cyril ACCARD GUILLOIS à Martine VUILLEMIN (Vice-Présidente), Roland BERTHELIER à Colette GIRARD, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD (Vice-Président), Sébastien JACQUES à Catherine CATHENOZ, soit 7 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Florent GAILLARD à Guy AUBERT, soit 1 pouvoir détenu par des Suppléants

Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT, Josiane SCARABOTTO, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Sylvie REGALDI, Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Charles VALLET, Jean-Pierre PETITGUYOT, Frédéric LAMBERT, Roger GROS, Laurent MENETRIER.

Etaient absents : André VIONNET, Rémy VIENNET, Anne DE ZAN, Denis BRENIAUX, Valérie PAQUIEZ, Gérard BOUDIER, Nelly BUYS, Jean BOYER, Michel BONTEMPS

Secrétaire de séance : Monsieur Pascal DROGREY

Convocation faite le : 4 novembre 2019

Objet : Validation de l'APD de la médiathèque à Poligny.

VU le Projet Culturel et Scientifique Educatif et Social portant sur la lecture publique de la CCAPS au sein duquel la médiathèque de Poligny sera la tête de réseau des médiathèques sur le territoire Cœur du Jura ;

VU le projet de restructuration de l'ancienne école du centre à Poligny en médiathèque avec extension réalisé par le cabinet Archi Créo ;

VU l'APD fixant le montant à 1.791.852,06 € HT dont 114.890,50 € d'honoraires et frais d'étude prévisionnels. Une estimation définitive sera présentée lors du Conseil Communautaire sur la base des travaux définitif du Cabinet Archi Créo (semaine 45) ;

COMPTE TENU que le poste de dépenses portant sur l'équipement mobilier et l'informatisation sont en cours d'étude ;

Le cout du projet s'organise comme suit :

Affiché le 18 novembre 2019

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 18 novembre 2019

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 12 novembre 2019
CO 145 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Validation de l'APD de la médiathèque à Poligny.

En € courants HT	2016	2018	2019	2020	2021
Etudes	0	15.450	11.595	0	0
Acquisitions immobilières CC <i>Grimont</i>	250.000		0	0	0
Acquisitions mobilier/matériel	0	0	0	/	/
Assiette DRAC de travaux sans désamiantage et avec maîtrise d'œuvre : 1.680.800,21 €	0	0	0	1.120.533,5 0	560.266,70
Assiette CD 39 de travaux avec désamiantage maîtrise d'œuvre 1.700.431,56 €	0	0	0	1.133.624	566.807,50
Maitrise d'œuvre et autres honoraires				60.000,00	31.420,50
Total dépenses, toutes charges : 1.791.852,06 €	250.000	15.450	11.595	1.194.568	597.284

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / VALIDE l'Avant-Projet Détaillé (APD) pour le projet de construction de la médiathèque de Poligny ;

2 / AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce projet.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que de 2019
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président,
Jean-François GAILLARD

Le Président
Michel FRANCONY

